

**11 septembre 2007**

## **La Commission particulière du débat public ouvre le débat sur le projet de prolongement de l'autoroute A16**

La Commission particulière du débat public (CPDP) lance officiellement le débat sur le projet de prolongement de l'autoroute A16 de L'Isle-Adam à la Francilienne. La première rencontre entre les acteurs du projet et le public est organisée, le 14 septembre 2007, à la salle des fêtes de Domont.

Le débat public s'étalera sur une période de près de trois mois, il sera clos le 24 novembre 2007.

**Une phase préparatoire au débat** a vu l'ouverture de la permanence de la CPDP qui s'est installée dans le périmètre du débat, à Domont, pour répondre aux questions du public. Depuis juillet, des documents d'information y sont mis à disposition des habitants, des riverains, des usagers....

### **Permanence de la CPDP sur le projet de prolongement de l'A16 :**

59 avenue de l'Europe, 95 330 Domont  
Tél : 01 30 11 99 44 – Fax : 01 39 91 85 96  
E-mail : [contact@debatpublic-projet-A16.org](mailto:contact@debatpublic-projet-A16.org)

Un site internet dédié, [www.debatpublic-projet-A16.org](http://www.debatpublic-projet-A16.org), permet aussi au public de s'informer sur le projet et le déroulement du débat public.

Par ailleurs, l'ensemble des foyers des 24 communes<sup>1</sup> faisant partie du périmètre du débat a reçu, début septembre, par voie postale, la synthèse du dossier de maître d'ouvrage qui expose les enjeux du projet ainsi que les quatre solutions présentées au débat public. Dans le même temps, 38 000 exemplaires du premier numéro du « Journal du débat », journal d'information édité par la CPDP, ont été distribués.

**Jusqu'au 24 novembre**, la Commission particulière organise huit réunions publiques dans des communes concernées par les quatre tracés du projet. Ces réunions permettront d'exposer les enjeux du projet et de présenter quatre solutions qui seront soumises à l'appréciation du public. Elles aborderont le projet sous ses différents aspects : environnemental, économique, financier... Le public aura ainsi l'occasion de s'informer, de s'exprimer et de débattre avec les acteurs porteurs du projet.

**Après le débat**, un compte-rendu est rédigé par la CPDP qui ne rend pas d'avis et un bilan du débat public est remis au ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables par le président de la commission nationale au plus tard le 24 janvier 2008. Au vu de l'ensemble des documents produits pendant le débat (dossier du maître d'ouvrage, contributions des élus, des associations et du public...), le Ministre rendra sa décision sur le principe et les conditions de la poursuite du projet, au plus tard le 24 avril 2008, par un acte publié.

#### **Contact presse Publicis Consultants| :**

Saliha Idir - Tél : 01 44 43 73 10  
[saliha.idir@consultants.publicis.fr](mailto:saliha.idir@consultants.publicis.fr)

<sup>1</sup> Attainville, Baillet-en-France, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Béthemont-la-forêt, Bouffémont, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Chauvry, Domont, Ecoeu, Ezanville, L'Isle-Adam, Maffliers, Moisselles, Montsoult, Mours, Nerville-la-Forêt, Nointel, Persan, Presles, St Martin-du-Tertre, Villiers-Adam, Villaines-sous-bois.